

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 29 mars 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25 et 26 mars 2013

2013 DU 125 - Attribution à une voie de la dénomination "allée Pierre Bérégovoy" (11e et 20e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 12 mars 2013, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "allée Pierre Bérégovoy" au terre-plein central du boulevard de Charonne, commençant rue de Charonne et finissant avenue Philippe Auguste, à Paris (11e et 20^e) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 11e en date du 18 mars 2013 ;

Vu l'avis du Conseil du 20e en date du 18 mars 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination "allée Pierre Bérégovoy" est attribuée au terre-plein central du boulevard de Charonne, commençant rue de Charonne et finissant avenue Philippe Auguste, à Paris (11e et 20^e).